



LIGUE

Inscriptions / réinscriptions à l'École des Cadres Régionale



Les inscriptions et réinscriptions sont ouvertes pour l'École des Cadres régionale, mise en place par la Ligue Hauts-de-France.

L'École des Cadres propose des stages à destination des enseignants et futurs enseignants, ainsi que des encadrants associatifs ou de tout pratiquant intéressé par la prise de responsabilités au sein de l'aïkido.

Ces stages portent non seulement sur le perfectionnement technique, mais également sur la pédagogie, l'animation d'un club ou l'approfondissement d'approches particulières.

Ils sont animés par l'Équipe Technique Régionale, les A.C.T ou des experts invités. Ils constituent des occasions riches de rencontres, d'échanges et de partage entre tous les acteurs du développement de notre discipline. Les stages de l'École des Cadres sont validants dans le cadre de la formation au Brevet Fédéral et au Brevet d'Initiateur Fédéral.

Le tarif annuel de l'inscription est de **25€**.

Les pratiquants inscrits bénéficient d'un accès gratuit à l'ensemble des stages de l'École des Cadres (tarifs sans inscription : **10€** / ½ journée ; **15€** par journée complète).

Les inscrits ont également la possibilité de proposer des thèmes de travail pour la saison 2022-2023.

Les stages de l'École des Cadres visent en effet moins à organiser un « cours magistral » qu'à structurer des échanges entre pratiquants et enseignants, à permettre à chacun de formuler ses propositions, à partager ses recherches, doutes, outils... Souhaitant répondre au mieux aux besoins des clubs, enseignants et encadrants, il est souhaitable que les thématiques envisagées et objets de travail émergent des propositions de ses membres.

[Cliquez ici pour récupérer la fiche d'inscription \(PDF\)](#)

Vous pouvez adresser vos propositions au Pôle Formation de la Ligue
formation@aikido-hdf.fr

Brevet Fédéral

La Ligue assure depuis la saison dernière une partie de la formation au Brevet Fédéral sur son territoire. Ceci constitue une opportunité pour les clubs et les pratiquants de la région de s'engager plus facilement, et à moindre frais, dans une démarche de formation. Le Brevet Fédéral atteste de la capacité d'un pratiquant à enseigner l'aïkido et assumer la responsabilité d'un club à titre bénévole. Il est attribué sans limitation de durée à l'issue d'un cycle de formation et d'un examen. Envisager cette entrée en formation peut constituer un élément de motivation important pour les pratiquants. Cela peut également être une façon de consolider l'encadrement du club, voire d'ouvrir de nouveaux créneaux ou sections.

Pour la saison 2022-2023, la formation se déroulera de la façon suivante :

- 1 week-end de formation au Centre de formation (en Ile-de-France) les 26 et 27 novembre
- 3 journées de formation en Ligue les 7 janvier, 11 mars et 6 mai
- 44h de tutorat en club, participation à l'École des Cadres, aux stages régionaux ou nationaux de formation d'enseignants / prépa dan

Cette formation peut être indifféremment réalisée en 1 ou 2 saisons. Pour cette saison, l'examen aura lieu au Centre de formation (à Paris) le week-end des 27 et 28 mai

Les pratiquants concernés doivent satisfaire aux conditions suivantes :

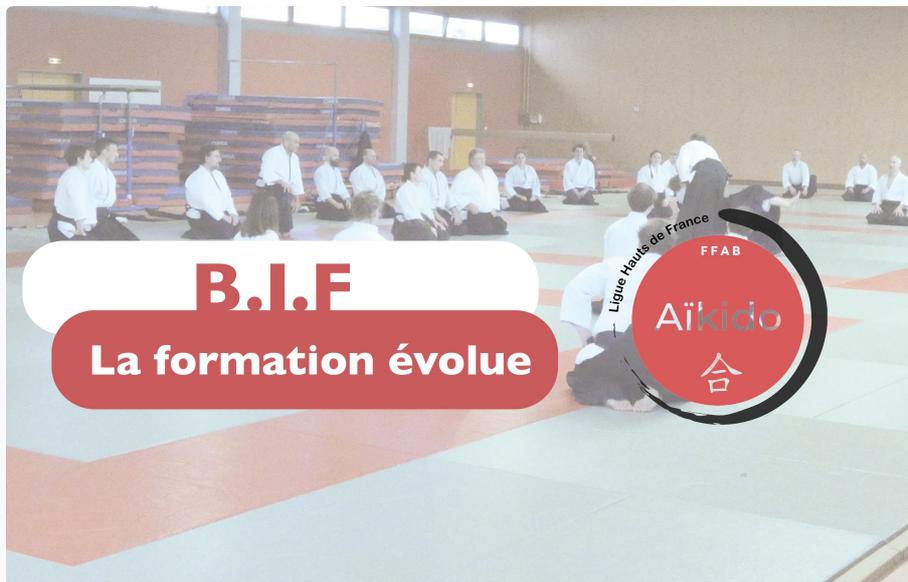
- Être âgé d'au moins **18 ans**
- Être titulaire du grade de 1er dan (CSDGE)
- Être en possession de la licence FFAB (de préférence de la licence Enseignant-Dirigeant) et du certificat médical apposé dans le passeport fédéral en cours de validité.
- Avoir un tuteur de stage (au moins 3e dan, titulaire du DEJEPS, du BEES, du CPQ ou du Brevet Fédéral et faisant partie de la liste agréée par le Comité Directeur de la Ligue)
- Être inscrit à l'École des Cadres régionale

De façon à pouvoir anticiper la bonne organisation de cette formation, les pratiquants intéressés sont invités à se signaler au Pôle.

Pour se signaler et adresser toute demande de renseignements :
formation@aikido-hdf.fr

Cette démarche ne constitue bien évidemment ni une inscription ni un engagement définitif. Elle permettra d'adresser directement aux pratiquants concernés l'ensemble des informations et de faciliter leurs démarches.

La formation au Brevet d'Initiateur Fédéral évolue



B.I.F

La formation évolue

Compte tenu du succès de la formation au Brevet Fédéral, la Ligue fait évoluer la formule de la formation au Brevet d'Initiateur Fédéral (B.I.F).

Le Brevet d'Initiateur Fédéral permet à un futur enseignant de se familiariser avec toutes les modalités administratives et pédagogiques de l'enseignement de l'aïkido. Il permet d'enseigner à titre bénévole pendant une année, et est susceptible d'être renouvelé. Il constitue une excellente porte d'entrée vers la préparation ultérieure du Brevet Fédéral.

Pour pouvoir prétendre à la validation, chaque candidat doit remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- Être en possession d'une licence en cours de validité
- Être titulaire du grade de shodan
- Être titulaire d'un certificat de premiers secours (A.F.P.S, P.S.C.1 ou autre)
- Être inscrit à l'École des Cadres Régionale
- Participer à la formation B.I.F organisée par la Ligue

À partir de la saison 2022-2023, la formation au B.I.F sera intégrée à l'École des Cadres et à la formation B.F :

- Pour une formation initiale : le pratiquant remplit le dossier d'inscription au B.I.F et s'inscrit à l'École des Cadres. Il participe à un stage EdC ou formation B.F. Le B.I.F est ensuite validé par la Présidente de Ligue, sur avis du Pôle formation, de l'A.C.T et / ou du Président du C.I.D correspondant.
- Pour un renouvellement : le pratiquant remplit le « feuillet annuel » et le transmet au Pôle Formation (à l'occasion d'un stage EdC ou formation B.F), qui formule un avis pour un renouvellement par la Présidente de Ligue.

Pour toute information, n'hésitez pas à vous rapprocher du Pôle Formation de la Ligue :

formation@aikido-hdf.fr

Assemblée Générale de la Ligue et des CID

L'Assemblée Générale de la Ligue Hauts-de-France se déroulera le **samedi 15 octobre 2022** après-midi.

Elle sera précédée d'un stage École des Cadres le matin, animé par un

Chargé d'Enseignement National.

Le lieu et les horaires vous seront communiqués ultérieurement par une invitation officielle.

Vous pouvez d'ores et déjà nous envoyer les questions à ajouter à l'ordre du jour, merci de nous les faire parvenir au moins 40 jours avant l'Assemblée Générale soit pour le 4 septembre au plus tard à l'adresse suivante : contact@aikido-hdf.fr

Les Assemblées Générales des C.I.D Picardie et Flandres-Artois se dérouleront simultanément le samedi 24 septembre. Tous les détails d'organisation vous seront également envoyés ultérieurement.

Merci de réserver d'ores et déjà ces deux dates, ces rassemblements font partie intégrante de la vie collective, où l'on peut échanger librement sur les projets, les besoins des clubs, etc.

Formation PSC1

La Ligue propose d'organiser une ou plusieurs sessions de formation au PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) à l'attention des pratiquants des Hauts-de-France.

Cette formation est notamment indispensable pour toutes celles et ceux qui souhaitent passer le Brevet Fédéral ou le Brevet d'Initiateur Fédéral.

C'est aussi et surtout une formation de premier secours qui peut être utile pour porter assistance à un.e pratiquant.e lors d'un entraînement mais aussi en dehors des tatamis, dans la vie de tous les jours.

Les lieux et dates seront déterminés en fonction des retours des pratiquants.

Si vous êtes intéressés, merci de nous envoyer un mail à contact@aikido-hdf.fr avant la fin du mois d'août.

Ce premier contact ne vous engage pas dans la formation, il nous permettra d'avoir plus de visibilité sur l'organisation.

Si vous avez déjà le PSC1 mais que vous êtes intéressé par un recyclage, merci de nous le faire également savoir par retour de mail.

Réussites aux passages de grade

La Ligue et les CID Picardie et Flandres-Artois sont très heureux et fiers de féliciter les pratiquants de la région qui ont obtenu ce mois de juin un grade dan.



Ainsi nous félicitons chaleureusement :
Arnaud Fauries, Christophe Bouquin, Gilles Pichot, Manuel Ruiz Hidalgo et Thierry Ivain pour la réussite à l'examen du **4° dan** ;

Patrick Thery, Yohan Cremers, Jérôme Hermez, Franck Bulteau, Juan Carlos Delgado pour la réussite à l'examen du **3° dan** ;

Cédric Despagne, Michaël Godfroid, Wendy Desmulliez, Frédéric Devienne et Nicolas Bonnel pour la réussite à l'examen du **2° dan**;

Matthieu Niclaeys, Joseph Terlecki, Audrey Broqueville, Pascal Dao Phan, Bernard Farno, Tristant Amisse, Steve Lombo, Benjamin Cazé et Omar Rami-Yahyaoui pour la réussite à l'examen du **1° dan**.

Ce sont ainsi **24** pratiquants qui ont obtenu ce mois de juin un grade supérieur.

Encore bravo à ces pratiquants et merci à tous les enseignants et clubs qui participent pleinement à ces réussites collectives !

Une médaille de bronze bien méritée



Nous avons le grand plaisir de vous annoncer l'attribution de la médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement associatif à **Jean-François Mongloux**, l'Animateur de la Commission Technique (ACT) du Comité Interdépartemental (C.I.D) Picardie.

Cette médaille illustre d'un engagement de plus de 20 ans dans le milieu associatif et au service du développement de l'aïkido.

Elle a été remise à Jean-François le 23 juin à Amiens par Guillaume Duflot, vice-président d'Amiens Métropole en charge des sports à l'occasion d'une rencontre interclubs.



Nous félicitons Jean-François et le remercions sincèrement pour son engagement et son investissement.

Service d'accompagnement au développement des clubs

Convaincue que les clubs constituent l'unité de base de développement de notre discipline, la Ligue proposera dès la rentrée prochaine un nouveau

service d'accompagnement au développement des clubs.

Réflexion sur la stratégie de communication, création d'outils concrets et fonctionnels, appui au développement technique, à l'élaboration pédagogique... après une phase de diagnostic et d'analyse des besoins, le service aidera les clubs à répondre à leurs besoins les plus concrets, pour favoriser leur développement.

Une présentation détaillée de ce nouveau service sera effectuée durant l'Assemblée Générale de la Ligue, le 15 octobre.
Une plaquette de présentation sera mise à disposition des clubs.

Questionnaire Master Santé

Dans le cadre d'un master 2 en ingénierie de la santé science de la motricité, Alexandre réalise un mémoire sur le gain d'amplitude articulaire.

Pour ce faire, il a besoin de recueillir pour son étude, des informations sur l'importance et les techniques que les professionnels du sport utilisent afin, d'établir les différences entre les domaines sportif et thérapeutique.

Si vous avez quelques minutes pour y répondre, merci d'avance pour Alexandre. voici le lien pour répondre à ce questionnaire :
<https://bit.ly/3Njm1iC>

Bon été à tous !



La Ligue Hauts-de-France
vous souhaite

Un bon été !

La saison sportive se termine déjà.

Nous avons enfin pu pratiquer pendant une saison complète, ce qui est réjouissant.

C'est maintenant le moment de se reposer, de se poser, mais aussi d'aller s'entraîner dans les clubs voisins qui resteraient ouverts durant cette période estivale ou encore d'aller faire un ou plusieurs stages dans des contrées plus lointaines.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été, avec un repos bien mérité.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre en pleine forme pour une nouvelle saison pleine d'aventures !

Suivez-nous aussi sur les réseaux
sociaux



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur AIKIDO FFAB HDF.

[Se désinscrire](#)

